



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 18-21 novembre 2024

---

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 23 octobre 2024

WFP/EB.2/2024/6-C/5/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM <http://executiveboard.wfp.org/fr>.

---

## **Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation des plans stratégiques provisoires pour la République arabe syrienne (2018-2025)**

### **Contexte**

1. Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation des plans stratégiques provisoires du PAM établi pour la République arabe syrienne pour la période 2018-2025, y compris le plan de transition pour 2018. Réalisée entre octobre 2022 et janvier 2024, l'évaluation portait sur la pertinence et le positionnement stratégique du PAM, la contribution de ce dernier à la réalisation des effets directs stratégiques, l'efficacité dont il avait fait preuve dans la mise en œuvre et les facteurs expliquant les résultats obtenus. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle permet de répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et contribue à éclairer l'élaboration du prochain plan stratégique de pays. Les évaluateurs ont formulé cinq recommandations, dont trois sont d'ordre stratégique et deux d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations. Dans certains cas, le bureau de pays a accepté les recommandations, mais en a modifié le délai de mise en œuvre pour avoir le temps de prendre les mesures nécessaires.

---

### **Coordonnateurs responsables:**

M. K. Crossley  
Directeur de pays  
courriel: [kenn.crossley@wfp.org](mailto:kenn.crossley@wfp.org)

Mme C. Fleischer  
Directrice régionale  
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale  
courriel: [corinne.fleischer@wfp.org](mailto:corinne.fleischer@wfp.org)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: moyen</b>  <b>Délai de mise en œuvre: juin 2025</b></p> <p><b>1. Mieux prendre en compte l'intégralité du mandat du PAM – sauver des vies et changer la vie – dans le prochain plan stratégique de pays, en consolidant la transition vers une approche "à deux volets" adoptée pour répondre aux besoins de la République arabe syrienne, qui sont d'une double nature.</b></p> <p>L'approche "à deux volets" – qui combine l'assistance humanitaire d'urgence, le relèvement, les filets de sécurité et les interventions axées sur la résilience – devrait permettre de se concentrer davantage sur la durabilité de l'appui fourni et sur le passage de l'assistance alimentaire à des activités axées sur la résilience et le relèvement.</p> <p>À cette fin, les mesures suivantes doivent être prises.</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
<p>1.1 Continuer de plaider – conjointement avec d'autres acteurs – en faveur d'une approche fondée sur le relèvement rapide et la mise en place de filets de sécurité, en soulignant qu'il n'est pas viable d'entretenir la dépendance vis-à-vis de l'assistance alimentaire générale, et continuer de faire valoir qu'en situation de crise humanitaire prolongée, pour sauver des vies, il faut d'abord les préserver.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Juin 2025)</p>	Bureau de pays [bureau régional; Département des partenariats et de l'innovation et Département des opérations liées aux programmes (Siège)]	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau de pays recherchera les moyens de plaider auprès des décideurs publics et des donateurs en faveur d'une approche fondée sur le relèvement rapide et la mise en place de filets de sécurité en République arabe syrienne, et continuera de collaborer avec le Coordonnateur résident et d'autres acteurs pour mettre en œuvre la stratégie de relèvement rapide du pays pour 2024-2028 élaborée par les Nations Unies.	Direction du bureau de pays [unité chargée des partenariats externes et unité chargée des programmes (bureau de pays); direction du bureau régional]	30 juin 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>1.2 Préciser dans quelle mesure le mandat, les compétences spécialisées et le rayonnement de l'action du PAM le placent dans une position particulièrement favorable pour remédier à des besoins d'une double nature.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Juin 2025)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional et Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>2. Dans le cadre des consultations menées avec les parties prenantes en préparation du plan stratégique de pays provisoire de transition pour 2026 destiné à la République arabe syrienne et dans le respect de la stratégie de relèvement rapide pour 2024-2028 des Nations Unies, le bureau de pays rédigera une note conceptuelle qui décrira les atouts particuliers dont le PAM dispose pour faire face tout à la fois aux besoins d'ordre humanitaire et aux besoins liés au développement.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée des programmes</p>	<p>30 juin 2025</p>	<p>En cours</p>
<p>1.3 Élaborer une théorie du changement pour le prochain plan stratégique de pays, qui tienne compte de la transition vers l'approche à deux volets.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Juin 2025)</p>	<p>Bureau de pays [unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et unité chargée du suivi et de l'évaluation (bureau régional)]</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>3. Dans le cadre des consultations menées avec les parties prenantes en préparation du plan stratégique de pays provisoire de transition pour 2026 destiné à la République arabe syrienne et dans le respect de la stratégie de relèvement rapide pour 2024-2028 des Nations Unies, le bureau de pays élaborera une théorie du changement définissant l'orientation stratégique du prochain PSPP, qui tiendra compte de l'adoption progressive de l'approche à deux volets.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi (direction du bureau de pays)</p>	<p>31 décembre 2025</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>1.4 Associer à la théorie du changement un cadre de résultats et des mécanismes de suivi qui permettent au PAM d'assurer un suivi des changements à moyen et long terme; perfectionner la méthode d'apprentissage du bureau de pays, en accordant davantage d'attention aux enjeux à long terme.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Juin 2025)</p>	Bureau de pays (unité du bureau régional chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi)	La recommandation est acceptée.	<p>4. Le bureau de pays mettra en place un cadre de résultats et des mécanismes de suivi fondés sur des indicateurs d'effet direct et de processus clairs pour suivre l'évolution des processus de mise œuvre à moyen et long terme et s'assurer que les activités se déroulent conformément au calendrier fixé.</p> <p>5. Dans un souci d'amélioration en continu, le bureau de pays veillera à ce que les enseignements tirés de l'expérience soient pris en compte lors de l'élaboration de la théorie du changement.</p>	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	31 décembre 2025	En cours
<p>1.5 Intensifier le suivi direct des programmes effectué par le PAM.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Décembre 2024)</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	6. Le bureau de pays augmentera la proportion de visites de suivi direct sur le terrain effectuées par des membres du personnel du PAM par rapport aux visites de suivi menées par des équipes extérieures.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	31 décembre 2024	En cours
<p>1.6 Définir des stratégies propres à lutter contre les normes préjudiciables liées à la problématique femmes-hommes au titre de chacun des effets directs définis pour le plan stratégique de pays, s'agissant notamment des interventions intéressant l'assistance alimentaire générale, la nutrition et les moyens d'existence.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Décembre 2024)</p>	Bureau de pays (unité du bureau régional chargée de la problématique femmes-hommes)	La recommandation est acceptée.	7. Le bureau de pays fournira aux partenaires coopérants des budgets à consacrer aux questions liées à l'égalité des sexes afin de faciliter la mise en œuvre d'activités ciblées et porteuses de transformations sur le terrain et d'augmenter la proportion de femmes parmi les membres du personnel et les responsables de la problématique femmes-hommes.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			8. Le bureau de pays tiendra compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes et au handicap dans le ciblage fondé sur la vulnérabilité et continuera d'encourager les ménages à désigner des femmes comme destinataires de l'assistance.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours
			9. Le bureau de pays mènera à bien le programme de certification relatif à l'égalité femmes-hommes.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: mars 2025</b></p> <p>2. <b>Définir une orientation stratégique plus marquée en adaptant soigneusement le portefeuille d'activités et en recherchant des synergies entre les diverses interventions afin de mieux faire coïncider l'action menée avec les ressources financières disponibles et avec le mandat consistant à sauver des vies et à changer la vie.</b> Les circonstances actuelles exigent que des décisions stratégiques difficiles soient prises pour garantir un passage effectif de l'assistance humanitaire à des activités axées sur le relèvement et la résilience.</p> <p>On trouvera ci-après la liste des améliorations susceptibles d'être apportées dans chaque domaine d'activité.</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
<p>2.1 <b>Transferts de ressources non assortis de conditions.</b> Si le montant des financements destinés à venir en aide à l'ensemble des personnes en situation d'insécurité alimentaire n'augmente pas, réduire et éliminer progressivement l'assistance alimentaire générale lorsqu'il sera possible de le faire, en la maintenant toutefois dans les zones où règne une vulnérabilité extrême.</p>	Bureau de pays; bureau régional; Siège (Département des opérations liées aux programmes; Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution)	La recommandation est acceptée.	1. Sur la base d'évaluations, le bureau de pays révisera ses critères de ciblage pour mettre l'accent sur les ménages les plus vulnérables qui se trouvent dans les zones connaissant les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire grave.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays)	31 mars 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ réduire le nombre des bénéficiaires afin de fournir aux plus vulnérables des rations qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels;</li> <li>➤ passer en revue l'éventail des articles qui composent l'assortiment alimentaire afin d'améliorer la variété sur le plan nutritionnel et de mettre moins l'accent sur le nombre de calories;</li> <li>➤ poursuivre la mise en place des transferts de type monétaire lorsqu'il sera possible de le faire, en coordination avec les acteurs compétents;</li> <li>➤ développer les transferts de type monétaire, en tenant compte des capacités des détaillants et de l'état de fonctionnement des marchés;</li> <li>➤ passer régulièrement en revue le montant des transferts de type monétaire et des bons pour tenir compte de l'inflation générale, des prix du marché et d'autres facteurs;</li> <li>➤ continuer à planifier les interventions d'urgence et à conserver des stocks au cas où il ne serait pas possible d'accéder à des zones reculées, et optimiser le suivi effectué directement sur le terrain par le PAM.</li> </ul> <p>Degré de priorité: élevé (Mars 2025)</p>			<p>2. Le bureau de pays continuera de mener des enquêtes périodiques sur le fonctionnement des marchés, et passera en revue et ajustera les niveaux et les modalités d'assistance conformément aux recommandations formulées par le module de la sécurité alimentaire.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays)</p>	<p>31 mars 2025</p>	<p>En cours</p>
			<p>3. Sous réserve de fonds disponibles, le bureau de pays tiendra à jour des plans d'urgence et maintiendra des stocks d'urgence à utiliser en cas de crise. Dans le cadre de son plan d'urgence, le bureau de pays envisagera de recourir aux transferts de type monétaire, lesquels ne nécessitent pas de stocks.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays)</p>		

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>2.2 <b>Alimentation scolaire.</b> Maintenir une approche de l'alimentation scolaire fondée sur les zones géographiques, en donnant la priorité à celles où le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire et les besoins éducatifs sont élevés, en coordination avec les partenaires du secteur de l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ continuer d'apporter un appui sous la forme de bons électroniques et renforcer la coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, afin de venir en aide à un plus grand nombre d'enfants non scolarisés;</li> <li>➤ réfléchir au potentiel que recèlent les initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale pour diversifier davantage encore les aliments servis.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (Mars 2025)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	4. Le bureau de pays élaborera un tableau des priorités à partir des données les plus récentes dont il dispose en matière d'éducation et de sécurité alimentaire.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 mars 2025	En cours



Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>2.3 <b>Nutrition.</b> Préserver un lien étroit entre les interventions axées sur le traitement et la prévention de la malnutrition, afin de lutter contre toutes les formes de malnutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ continuer de cibler les personnes qui ont le plus besoin d'une assistance, au moyen du programme de supplémentation alimentaire généralisée;</li> <li>➤ maintenir les cibles actuellement retenues pour le programme de bons électroniques à l'intention des filles et des femmes enceintes ou allaitantes; envisager d'allonger la durée de l'assistance fournie et d'en faire bénéficier les femmes et les filles en cas de deuxième grossesse;</li> <li>➤ améliorer la qualité de la communication visant à faire évoluer la société et les comportements grâce à l'intensification des investissements et de la formation des partenaires, du personnel des autorités locales et des informateurs clés, et privilégier davantage l'interaction dans les échanges, l'objectif étant non seulement d'informer, mais aussi d'inspirer les femmes et les filles et de leur donner davantage de moyens d'agir.</li> </ul> <p>Degré de priorité: élevé (31 décembre 2024)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	5. Le bureau de pays continuera de relier les interventions de prévention aux interventions de soin par l'intermédiaire de la plateforme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2024	En cours
			6. Pour obtenir un impact maximal, le bureau de pays donnera la priorité à la prise en compte de la nutrition en la considérant comme une composante transversale clé de son action. Le bureau de pays fera de la vulnérabilité nutritionnelle l'un des principaux critères à utiliser afin de déterminer les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de l'assistance dans le cadre des interventions en faveur de la nutrition mais aussi des interventions d'assistance alimentaire d'urgence (au titre de l'effet direct stratégique 1).	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>2.4 <b>Relèvement rapide/résilience.</b> Adopter avec plus de détermination une approche axée sur les systèmes alimentaires dans l'optique de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en coordination avec les acteurs compétents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ examiner avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour le développement les possibilités offertes d'élaborer une théorie du changement applicable à l'approche axée sur les systèmes alimentaires;</li> <li>➤ sur la base d'un cadre stratégique global pour les systèmes alimentaires, mettre au point des activités exécutables à court terme (remise en état des actifs productifs agricoles au niveau des communautés) et à long terme (appui à l'amélioration de l'approvisionnement en vivres);</li> <li>➤ se concentrer sur les zones et les communautés où le regain de la production agricole est susceptible d'influer sur la sécurité alimentaire, la dépendance vis-à-vis de l'assistance alimentaire générale et la capacité de faire face aux chocs.</li> </ul> <p>Degré de priorité: élevé (31 décembre 2025)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>7. Le bureau de pays collaborera avec les parties prenantes concernées pour élaborer une théorie du changement visant à faire adopter une stratégie axée sur le système alimentaire en République arabe syrienne. Il mettra l'accent sur les activités à mener le long de la filière alimentaire qui permettent, d'une part, de contribuer à renforcer le système alimentaire de sorte que celui-ci puisse mieux résister aux chocs et fonctionner de nouveau après un choc et, d'autre part, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p>	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	En cours
			<p>8. Le bureau de pays se concentrera sur la promotion d'une alimentation saine tout en renforçant la résilience des petits exploitants agricoles et des petites entreprises le long de la filière alimentaire, et mettra l'accent sur le levier essentiel que constitue l'amélioration des moyens d'existence, l'objectif étant à terme de réduire les besoins humanitaires.</p>	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>2.5 <b>Filets de sécurité sociale.</b> Continuer de se concentrer sur les interventions favorisant des filets de sécurité sociale inclusifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ encourager la remise en état des boulangeries publiques pour fournir du pain subventionné;</li> <li>➤ appuyer les efforts déployés à l'échelle nationale pour expérimenter l'enrichissement du pain au moyen d'un programme d'enrichissement de la farine de blé;</li> <li>➤ fournir une assistance technique aux institutions syriennes et les faire bénéficier des connaissances du PAM s'agissant de la mise en œuvre de filets de sécurité durables qui viennent en aide aux plus pauvres et aux plus vulnérables dans la société;</li> <li>➤ faire en sorte que les parties prenantes clés mesurent mieux l'intérêt que présentent les transferts monétaires pour la protection sociale.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (Mars 2025)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	9. Le bureau de pays fournira des avis et des services techniques aux partenaires pour améliorer le ciblage et la mise en œuvre et faciliter l'accès aux services sociaux de base.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays)	31 août 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: élevé</b></p> <p><b>Délai de mise en œuvre: juin 2025</b></p> <p><b>3. Définir un axe stratégique plus net en améliorant le ciblage de manière à faire bénéficier les ménages les plus vulnérables d'une assistance alimentaire générale.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ poursuivre les échanges avec les parties prenantes compétentes pour obtenir des données relatives aux bénéficiaires comme à des non-bénéficiaires, afin de rendre le ciblage équitable et transparent;</li> <li>➤ instaurer une procédure annuelle pour le mécanisme de recours et de réclamation qui est à la disposition des bénéficiaires faisant appel de décisions ayant conduit à leur exclusion;</li> <li>➤ colliger davantage de données factuelles relatives à l'efficacité des diverses modalités de transfert de type monétaire aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires dans plusieurs sites; réfléchir aux avantages relatifs de la distribution d'espèces par rapport à celle de bons, des transferts de type monétaire par rapport aux transferts en nature, et des transferts de type monétaire à toutes les étapes du cycle des programmes par rapport aux transferts hybrides;</li> <li>➤ établir et communiquer une liste de bénéficiaires validée pour l'assistance alimentaire générale qui soit aussi précise que possible;</li> </ul>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>1. Le bureau de pays améliorera sa méthode de ciblage afin de donner la priorité à l'assistance alimentaire d'urgence destinée aux ménages les plus vulnérables. Ce faisant, il continuera de collaborer avec les parties prenantes concernées pour pouvoir accéder aux données de manière satisfaisante. Dans le même temps, le bureau de pays expérimentera la faisabilité et l'efficacité de diverses modalités de transfert.</p>	Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays; unité du bureau régional chargée des programmes)	30 juin 2025	En cours
			<p>2. Le bureau de pays appliquera des systèmes numériques de gestion des identités aux processus d'enregistrement et de vérification, de façon à s'assurer que les bénéficiaires déclarés existent bel et bien, sont identifiables et remplissent les conditions requises. Il vérifiera également que des dispositifs appropriés permettant aux bénéficiaires de contester les décisions d'exclusion sont en place.</p>	Unité du bureau de pays chargée des programmes (direction du bureau de pays; unité du bureau régional chargée des programmes)	30 juin 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ renforcer la communication directe avec les bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale et avec les partenaires coopérants en ce qui concerne la méthode de ciblage du PAM.</li> </ul>						
<p><b>Degré de priorité: moyen</b>  <b>Délai de mise en œuvre: juin 2025</b></p> <p><b>4. Mieux moduler en fonction du contexte et renforcer la contribution du PAM à la réalisation des objectifs transversaux pour favoriser la prestation d'une aide fondée sur le respect des principes en vigueur et la responsabilité à l'égard des populations touchées par la crise.</b></p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
<p><b>4.1 Principes humanitaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Prise en compte des besoins.</i> Continuer de plaider pour le droit à une alimentation suffisante et démontrer que l'approche retenue pour la prestation de l'assistance en fonction des besoins recensés est transparente.</li> <li>➤ <i>Prise en compte du conflit.</i> Veiller à ce que l'environnement opérationnel et les dynamiques du conflit soient bien compris grâce à une présence locale et à des échanges avec tous les acteurs sur le terrain. Accorder la priorité à la sûreté et au bien-être du personnel et des partenaires coopérants en adoptant des mesures qui tiennent compte du conflit afin d'éviter de causer le moindre préjudice.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (juin 2025)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau de pays poursuivra les activités de plaidoyer exposées dans la recommandation subsidiaire 4.1 et procédera à une analyse intégrée du contexte et à une évaluation des risques pour décrire et analyser le contexte, la prise en compte des risques de conflit et la problématique femmes-hommes, car ces questions ont une incidence sur la vulnérabilité et l'évaluation des besoins.	Unités du bureau de pays chargées de la sécurité et des programmes (direction du bureau de pays)	30 juin 2025	En cours
			2. Le bureau de pays poursuivra ses activités visant à mieux comprendre l'environnement dans lequel il opère. Il collaborera plus étroitement avec les acteurs clés sur le terrain et renforcera sa présence au sein des populations locales de façon à s'assurer que les risques de conflit sont bien pris en compte dans ses opérations.	Unité du bureau de pays chargée de la sécurité (unité du bureau de pays chargée des programmes, direction du bureau de pays)	30 juin 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>4.2 Protection, responsabilité à l'égard des populations touchées, mécanismes communautaires de remontée de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Responsabilité à l'égard des populations touchées.</i> Développer les centres d'assistance en ligne et utiliser les échanges directs à l'échelon des communautés pour communiquer des renseignements relatifs à la réduction de l'assistance. Clarifier les procédures de ciblage de manière transparente.</li> <li>➤ <i>Mécanismes communautaires de remontée de l'information.</i> Maintenir opérationnel un mécanisme du PAM directement accessible par les bénéficiaires; améliorer la qualité du dispositif dans toutes les zones et pour tous les partenaires coopérants.</li> <li>➤ <i>Capacités des partenaires coopérants.</i> Intensifier encore les efforts déployés par le PAM pour renforcer les moyens dont disposent les partenaires coopérants pour élaborer leurs propres politiques et outils en matière de mécanismes communautaires de remontée de l'information et de responsabilité à l'égard des populations touchées, et les aider à communiquer les décisions qu'ils prennent aux communautés.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (Décembre 2024)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	3. Le bureau de pays développera les échanges avec les bénéficiaires et mènera des consultations approfondies avec les communautés pour s'assurer que les nouveaux critères de ciblage sont bien élaborés en concertation avec ces dernières et que les raisons à l'origine de la réduction de l'assistance sont claires.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	Terminé
			4. Le bureau de pays s'emploiera à améliorer les mécanismes communautaires de remontée de l'information dans l'ensemble de la République arabe syrienne. Il mettra en place un nouveau service d'assistance téléphonique et augmentera le nombre d'opérateurs, et créera un centre d'appel pour les personnes qui vivent dans le nord-ouest du pays.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	Terminé
			5. Le bureau de pays renforcera les moyens dont les partenaires coopérants disposent pour développer les mécanismes communautaires de remontée de l'information, en formant, par exemple, les intéressés à la collecte d'informations à exploiter dans le cadre de l'initiative interne relative aux mécanismes d'intervention.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>4.3. <b>Problématique femmes-hommes et inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Nutrition.</i> Aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de nutrition, intégrer davantage les politiques institutionnelles relatives à la nutrition et à la problématique femmes-hommes en prenant en compte la dynamique des rapports femmes-hommes au sein du ménage.</li> <li>➤ <i>Mesures de nature à transformer la dynamique des relations entre les femmes et les hommes.</i> Dans le cadre des activités axées sur le relèvement rapide et la résilience, prendre des mesures de nature à transformer la dynamique des relations femmes-hommes et suivre la progression de leur mise en œuvre au moyen d'approches participatives faisant appel aux membres des communautés.</li> <li>➤ <i>Inclusion.</i> Favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans l'ensemble des activités et suivre de plus près les résultats obtenus à cet égard.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (31 décembre 2024)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	6. Conformément à la recommandation subsidiaire 1.6, le bureau de pays mènera à bien le programme de certification relatif à l'égalité femmes-hommes.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours
			7. Le bureau de pays s'emploiera à établir un dialogue avec les femmes, les hommes et les dirigeants communautaires pour sensibiliser à la violence sexiste, au partage des tâches et des responsabilités au sein du ménage, au mariage précoce et aux questions de santé relatives à la nutrition.	Unité du bureau de pays chargée de la protection, de la problématique femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: moyen</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2024</b>  <b>5. Optimiser l'utilisation faite des ressources internes et externes pour appuyer une approche "à deux volets" et mettre l'accent sur la transition</b></p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
<p>5.1. Compte tenu de la réduction des ressources financières, veiller à ce que les ressources internes soient utilisées de manière stratégique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ faire coïncider les activités avec les ressources disponibles, en maximisant l'obtention des résultats escomptés (voir la recommandation 2);</li> <li>➤ plaider pour que des ressources non préaffectées soient consacrées au relèvement rapide;</li> <li>➤ apporter l'appui et donner les moyens nécessaires au personnel chargé de concrétiser les changements voulus en matière d'orientation opérationnelle, en veillant à ce qu'il possède les aptitudes et les compétences voulues;</li> <li>➤ rationaliser, optimiser, regrouper et simplifier les procédures afin d'améliorer en interne le rapport coût-efficacité ainsi que la maîtrise des coûts.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (Décembre 2024)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	1. En fonction des ressources disponibles, le bureau de pays s'emploiera à faire en sorte que les bénéficiaires les plus démunis reçoivent une assistance d'urgence suffisante, et, parallèlement, mettra en œuvre des interventions de renforcement de la résilience et d'amélioration des moyens d'existence visant à réduire les besoins humanitaires et à promouvoir l'autorésilience.	Direction du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des programmes, direction du bureau régional)	31 décembre 2024	En cours
			2. Le bureau de pays continuera de sensibiliser les donateurs à la nécessité de donner la priorité aux programmes de relèvement rapide et aux programmes de mise en place de filets de sécurité, et demandera au bureau régional et au Siège de faire de même.	Direction du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des programmes, direction du bureau régional)	31 décembre 2024	En cours
			3. Le bureau de pays procédera à une harmonisation et à une optimisation de son organisation en interne afin de simplifier les processus en place, de réduire les dépenses et de s'assurer qu'il dispose du personnel adéquat doté des compétences appropriées pour s'acquitter de son mandat.	Direction du bureau de pays, unité chargée des ressources humaines	31 décembre 2024	En cours



Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>5.2. Exploiter les ressources du Siège à l'appui de l'action menée par le bureau de pays pour accroître et diversifier les sources de financement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ accroître l'appui apporté par le Siège et le bureau régional au bureau de pays pour que celui-ci obtienne que des ressources non préaffectées et des financements pluriannuels soient alloués au relèvement rapide;</li> <li>➤ rechercher de nouveaux donateurs pour financer les activités axées sur le relèvement rapide et forger des partenariats plus étendus avec les donateurs actuels pour transposer à plus grande échelle les activités menées avec succès dans le domaine de la résilience.</li> </ul> <p>Degré de priorité: élevé (Décembre 2024)</p>	<p>Département des partenariats et de l'innovation au Siège (bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>4. La direction du bureau de pays ainsi que l'équipe chargée des partenariats au sein de ce bureau continueront de collaborer étroitement avec les unités chargées des partenariats et les équipes de direction du bureau régional et du Siège ainsi qu'avec les bureaux mondiaux du PAM pour renforcer la communication et l'établissement des rapports et développer les activités de sensibilisation auprès des donateurs aux plus hauts niveaux, de façon à plaider en faveur de financements non préaffectés et pluriannuels à l'appui des interventions de relèvement rapide.</p>	<p>Unités chargées des partenariats au sein du bureau de pays et du bureau régional et au Siège (équipes de direction du bureau de pays, du bureau régional et au Siège)</p>	<p>31 décembre 2024</p>	<p>En cours</p>
<p>5. Pour préserver et développer le portefeuille d'activités en faveur de la résilience, la direction du bureau de pays ainsi que l'équipe chargée des partenariats au sein de ce bureau collaboreront étroitement avec le bureau régional, le Siège et les bureaux mondiaux du PAM. Elles s'emploieront à transposer à plus grande échelle les initiatives de sensibilisation entreprises auprès des donateurs actuels, des fonds des Nations Unies, des acteurs politiques et du secteur privé afin d'étendre les partenariats actuels ou de trouver de nouveaux donateurs, y compris en recherchant des dispositifs axés sur le financement innovant.</p>			<p>Unités chargés des partenariats au sein du bureau de pays et du bureau régional et au Siège (équipes de direction du bureau de pays, du bureau régional et au Siège)</p>	<p>31 décembre 2024</p>	<p>En cours</p>	

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>5.3 Appuyer le renforcement des capacités des partenaires coopérants dans le domaine du relèvement rapide.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ fournir un appui approprié aux partenaires coopérants pour que leur personnel possède les capacités requises et puisse se perfectionner;</li> <li>➤ sélectionner un certain nombre de partenaires auxquels dispenser une formation au renforcement des capacités et apporter un appui en matière de relèvement rapide.</li> </ul> <p>Degré de priorité: moyen (Décembre 2024)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	6. Pour soutenir le développement de son portefeuille d'activités en faveur de la résilience, le bureau de pays s'emploiera à renforcer les capacités de ses partenaires coopérants dans le domaine du relèvement rapide, notamment en leur communiquant des orientations et en dispensant des formations à leur intention.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2024	En cours